

**AIDE CLASSE
TRANSPLANTEE 2023/2024**

Commission Santé Solidarité

Participation aux frais liés à une classe transplantée d'au moins deux jours (classe découverte, séjour linguistique, classe de mer, classe de neige) effectuée en école primaire, collège ou lycée.

Informations Ouvrant Droit :

Actif Pensionné

NIA SLVie

Mme M. Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. domicile : Tél. professionnel : Tél. mobile :

E-mail :

Situation familiale Célibataire Marié(e) Concubinage Pacsé(e) Veuf (ve) Séparé(e) Divorcé(e)

Informations ayant-droit :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Avez-vous obtenu une aide auprès d'autres organismes ? oui non

Si oui, lesquels :

Montant du séjour : €

Fait à Le Signature de l'OD

Pièces à joindre :

- Avis d'impôts 2023 sur revenus 2022 (sauf si déjà fournie lors de la mise à jour des droits)
- RIB (si changement récent de banque)
- Attestation scolaire du séjour effectué avec le montant acquitté par la famille

**Tout dossier incomplet sera retourné à l'ouvrant-droit.
Toute demande doit être transmise avant le 30/09/2024.**

Merci de votre compréhension.

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un dossier de Prestations ASS. Les informations marquées d'un astérisque sont facultatives les autres étant obligatoires. Les destinataires des données sont : la CMCAS et la Direction Santé ASS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX. Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.